



CONDITIONS TARIFAIRES INTERNATIONALES



**EXTRAIT DE NOS CONDITIONS
TARIFAIRES AU 1ER JANVIER 2019**

VOUS POUVEZ CONSULTER L'INTÉGRALITÉ DE NOS
CONDITIONS TARIFAIRES DANS VOTRE AGENCE.



SOMMAIRE

PAIEMENTS VERS L'ÉTRANGER **4**

Virement / transfert en euros vers la zone SEPA avec BIC et IBAN
Virement / transfert en devises toutes destinations et euros hors zone SEPA
Frais complémentaires sur transfert
Présentation de chèque au paiement par une banque étrangère
Présentation d'effet tiré par fournisseur étranger

PAIEMENTS EN PROVENANCE DE L'ÉTRANGER **6**

Réception virement en euro venant de la zone SEPA avec IBAN et BIC
Réception virement en devises toutes origines et euros hors zone SEPA
Frais complémentaires sur rapatriement
Remise de chèque pour «crédit immédiat sauf bonne fin»
Remise de chèque pour «crédit différé après encaissement»
Frais complémentaires sur chèque
Présentation d'effet à destination de l'étranger

REMISES DOCUMENTAIRES **7**

Remises documentaires à l'importation
Remises documentaires à l'exportation

CRÉDITS DOCUMENTAIRES ET LETTRES DE CRÉDIT STAND BY **7**

Crédits documentaires à l'importation ou lettres de crédit Stand By RUU 600
Crédits documentaires à l'exportation ou lettres de crédit Stand By RUU 600

GARANTIES ET CAUTIONS INTERNATIONALES **9**

Garanties et cautions émises sur l'étranger
Garanties et cautions reçues de l'étranger

OPÉRATIONS DE CHANGE **10**

Ordre de change à cours déterminé

Couverture de change à terme, swap de change et option de change

Flexigain et Flexiterme

Financement court terme en devises

Dépôt à terme en devises

FRAIS ANNEXES **11**

VOS CONTACTS **12**

Pour les professionnels, agriculteurs, associations et entreprises : nos tarifs sont exprimés HT pour les opérations et services soumis à la TVA.

Pour les particuliers : nos tarifs sont exprimés TTC et tiennent compte de la TVA en vigueur lorsque les opérations et services y sont soumis.

**Professionnels
Agriculteurs
Associations
Entreprises**

Particuliers

€

Notre tarification en euros (€) s'entend hors frais éventuels pris par les banques correspondantes à l'étranger.

Frais de gestion de compte en devise

- frais de tenue (mensuel). Principales devises du Forex (Amérique du Nord, Europe du Nord, Europe de l'Est, Asie, Afrique du Sud, Moyen Orient, Afrique du Nord...)	8,05	8,05
- commission de mouvement	0,055%	non concerné
- commission de plus fort découvert	0,06%	non concerné

Application d'une commission de change sur toutes les opérations d'achat-vente de devises au comptant ou à terme

- commission	0,05%	0,05%
- minimum	8,25	8,25

Avis d'opération sur toutes les opérations à l'international

	4,00	4,00
--	------	------

Abonnement portail CA E-TRADE

	gratuit	-
--	---------	---

Abonnement portail CA CHANGE-EN-LIGNE

	gratuit	-
--	---------	---

PAIEMENTS VERS L'ÉTRANGER

Virement / transfert en euros vers la zone SEPA avec BIC et IBAN

- saisie par l'agence	4,10	4,10
- saisie par le client (Télétransmis)	0,21	non concerné

Virement / transfert en devises toutes destinations et euros hors zone SEPA

- opération jusqu'à 250 €	10,00	10,00
- opération de plus de 250 € saisie par l'agence	23,20	23,20
- opération de plus de 250 € saisie par le client (Télétransmis)	18,00	non concerné

Frais complémentaires sur transfert

- mise en place de virement permanent	12,50	12,50
- correction sur transfert	16,95	16,95
- confirmation de l'émission de transfert	9,30	9,30
- frais à charge du donneur d'ordre (OUR)	27,65	27,65
- traitement en valeur jour	15,40	15,40
- demande de retour de fonds	22,45	22,45
- demande de sort sur transfert	9,30	9,30
- majoration pour établissement du chèque de banque	20,70	20,70
- mise à disposition de fonds à l'étranger	23,20	23,20

Présentation de chèque au paiement par une banque étrangère (hors commission de change)

- frais de dossier	22,95	22,95
- commission de règlement par chèque	0,10%	0,10%
- minimum	25,25	25,25
- commission de virement / transfert	23,20	23,20
- acceptation, prorogation, réclamation, impayé, demande de sort	40,90	40,90

Présentation d'effet tiré par fournisseur étranger (hors commission de change)

- frais de dossier	21,30	-
- commission de règlement par effet	0,10%	-
- minimum	21,30	-
- maximum	213,00	-
- commission de virement / transfert	23,50	-
- acceptation, prorogation, réclamation, impayé, demande de sort	40,90	-

Pour les professionnels, agriculteurs, associations et entreprises : nos tarifs sont exprimés HT pour les opérations et services soumis à la TVA.

Pour les particuliers : nos tarifs sont exprimés TTC et tiennent compte de la TVA en vigueur lorsque les opérations et services y sont soumis.

Professionnels
Agriculteurs
Associations
Entreprises

Particuliers

€

PAIEMENTS EN PROVENANCE DE L'ÉTRANGER

Réception virement en euro venant de la zone SEPA avec IBAN et BIC	gratuit	gratuit
Réception virement en devises toutes origines et euros hors zone SEPA (hors commission de change)		
- rapatriement de moins de 250 €	10,00	10,00
- rapatriement de plus de 250 €	16,35	16,35
Frais complémentaires sur rapatriement		
- préavis fax-mail	1,10	1,10
- corrections sur rapatriement	16,95	16,95
- retour de fonds (hors commission de change)	32,05	32,05
Remise de chèque pour «crédit immédiat sauf bonne fin» (hors commission de change)		
- remise par chèque inférieur à 250 €	10,35	10,35
- remise par chèque supérieur à 250 €	0,10%	0,10%
- minimum	15,85	15,85
Remise de chèque pour «crédit différé après encaissement» (hors commission de change)		
- frais de dossier	25,95	25,95
- commission d'encaissement par chèque	0,10%	0,10%
- minimum	42,00	42,00
- frais de courrier express étranger	64,15	64,15
Frais complémentaires sur chèque		
- analyses et contrôles sur chèque douteux / frauduleux	154,00	154,00
- impayé, réclamation, demande de sort	40,90	40,90

Présentation d'effet à destination de l'étranger (hors commission de change et frais de courrier)

- frais de dossier	24,90	-
- commission d'encaissement par effet	0,10%	-
- minimum	24,80	-
- maximum	248,00	-
- prorogation, impayé, réclamation, demande de sort	40,90	-

REMISES DOCUMENTAIRES

Remises documentaires à l'importation (hors commission de change et frais annexes)

- frais de dossier	25,00	-
- commission de règlement par remise documentaire	0,20%	-
- minimum	62,10	-
- maximum	425,00	-
- demande de sort sur opération de trade finance	20,70	-
- acceptation, prorogation, réclamation, impayé	40,90	-

Remises documentaires à l'exportation (hors commission de change et frais annexes)

- frais de dossier	25,00	-
- commission d'encaissement	0,20%	-
- minimum	62,10	-
- maximum	425,00	-
- demande de sort sur opération de trade finance	20,70	-
- acceptation, prorogation, impayé, réclamation	40,90	-

CRÉDITS DOCUMENTAIRES ET LETTRES DE CRÉDIT STAND BY

En fonction de vos besoins, veuillez consulter votre conseiller pour une offre personnalisée

Crédits documentaires à l'importation ou lettres de crédit Stand by - RUU 600 (hors commission de change et frais annexes)

- frais de mise en place	123,00	-
- commission d'engagement	1 à 2 % / an (1)	-
- minimum	125,00	-
- commission de levée de documents	0,125%	-
- minimum	108,00	-
- commission de modification (impactant l'engagement)	1 à 2 % / an (2)	-
- minimum	108,00	-
- commission de modification (hors engagement)	92,00	-

Pour les professionnels, agriculteurs, associations et entreprises : nos tarifs sont exprimés HT pour les opérations et services soumis à la TVA.

Pour les particuliers : nos tarifs sont exprimés TTC et tiennent compte de la TVA en vigueur lorsque les opérations et services y sont soumis.

**Professionnels
Agriculteurs
Associations
Entreprises**

Particuliers

€

- commission d'engagement supplémentaire pour les crédits documentaires réalisables à usance (acceptation ou paiement différé)	1 à 2 % /an (3)	-
- minimum	92,00	-
- commission pour non-conformité de document (à charge du bénéficiaire)	125,00 EUR 150,00 USD	-
- virement de la commission d'agent	25,00	-
- UPAS (mise en place et conditions financières)	Nous consulter	-

Crédits documentaires à l'exportation ou lettres de crédit Stand by - RUU 600 (hors commission de change et frais annexes)

- commission de notification (crédit non-confirmé)		
• crédit ≤ 1 500 000 €	0,10%	-
• crédit > 1 500 000 €	0,05%	-
• minimum	124,00	-
- commission d'engagement sur crédit confirmé	(4)	-
- commission de modification de crédit documentaire confirmé (impactant l'engagement)	(5)	-
- commission de modification de crédit documentaire (hors engagement)	92,00	-
- commission de levée de documents sur crédits documentaires	0,15%	-
- minimum	148,00	-

- commission d'intervention en cas de mise en jeu de lettres de crédit Stand by	0,15%	-
- minimum	148,00	-
- commission d'acceptation ou engagement de paiement différé sur crédit documentaire confirmé	(4)	-
- commission pour non-conformité de document	81,20	-
- commission de pré-examen de documents	125,00	-
- commission de transfert de crédit documentaire	0,15%	-
- minimum	215,00	-
- frais d'authentification	24,10	-

(1) Calculée par mois indivisible, commission perçue à l'ouverture du crédit documentaire.

(2) Calculée par mois indivisible, commission perçue à la modification du crédit documentaire.

(3) Calculée par mois indivisible, commission perçue au règlement du crédit documentaire.

(4) Taux annuel variable en fonction de la banque émettrice et du pays, taux communiqué au cas par cas.

(5) Taux calculé sur le montant de l'augmentation et/ou sur la période supplémentaire de validité.

GARANTIES ET CAUTIONS INTERNATIONALES

Garanties et cautions émises sur l'étranger (hors frais annexes)

- frais de mise en place	132,50	-
- frais de mise en place garantie complexe	195,00	-
- commission d'engagement	1 à 2 % / an (6)	-
- minimum	124,00	-
- commission de modification (impactant l'engagement)	1 à 2 % / an (7)	-
- minimum	108,00	-
- commission de modification (hors engagement)	92,00	-
- commission d'intervention en cas de mise en jeu	0,125%	-
- minimum	104,50	-
- frais de garantie pour absence de documents	1 à 2 % / an	-
- minimum	92,00	-
- constitution de dossier (Douanes, Coface)	sur devis	-
- frais d'analyse sur garantie complexe	195,00	-
- frais d'analyse sur garantie non aboutie	252,00	-
- frais d'aval de traite (6)	1%	-
- minimum	100	-

Pour les professionnels, agriculteurs, associations et entreprises : nos tarifs sont exprimés HT pour les opérations et services soumis à la TVA.

Pour les particuliers : nos tarifs sont exprimés TTC et tiennent compte de la TVA en vigueur lorsque les opérations et services y sont soumis.

**Professionnels
Agriculteurs
Associations
Entreprises**

Particuliers

€

- frais de mainlevée	58,50	-
----------------------	-------	---

Garanties et cautions reçues de l'étranger (hors frais annexes)

- commission de notification	132,50	-
------------------------------	--------	---

- commission de modification (hors engagement)	92,00	-
--	-------	---

- commission d'intervention en cas de mise en jeu	0,15%	-
---	-------	---

- minimum	147,50	-
-----------	--------	---

- frais d'authentification	24,10	-
----------------------------	-------	---

(6) Calculée par trimestre indivisible : commission prélevée à l'ouverture de la garantie/caution.

(7) Calculée par trimestre indivisible : commission prélevée à la modification de la garantie/caution.

OPÉRATIONS DE CHANGE

Ordre de change à cours déterminé (hors commission de change)

Minimum USD 100 000 ou équivalent

Commission d'exécution

- ordre < 500 000 euros	0,05%	0,05%
-------------------------	-------	-------

- ordre > 500 000 euros	0,025%	0,025%
-------------------------	--------	--------

Couverture de change à terme, swap de change et option de change (hors commission de change)

- frais de mise en place	80,55	-
--------------------------	-------	---

- frais de prorogation, levée anticipée ou tirage	80,55	-
---	-------	---

Flexigain et Flexiterme (hors commission de change)

- frais de mise en place	80,55	-
--------------------------	-------	---

- frais d'utilisation	40,35	-
-----------------------	-------	---

Financement court terme en devises

- frais de mise en place	82,90	-
- frais de levée anticipée	40,35	-
- remboursement anticipé	(8)	(8)

Dépôt à terme en devises

- frais de mise en place	nous consulter	-
- remboursement anticipé	(8)	(8)

(8) Indemnités calculées selon contrat en vigueur

FRAIS ANNEXES

Frais pour établissement d'un bon de cession	82,70	non concerné
---	-------	--------------

Frais de recherches et photocopies	11,45	11,45
---	-------	-------

Recherches complexes

sur devis minimum 33,10

Frais d'intervention Délégations à l'étranger (certification de contrats, assistance ouverture de compte ...)

sur devis minimum 156,30

Cash management international

sur devis

Renseignements commerciaux sur l'étranger

sur devis minimum 120,05

Messagerie swift (tout type d'opérations Internationales)

9,30 9,30

Frais de courrier (tout type d'opérations Internationales)

- port simple	5,35	5,35
- frais de courrier express France	20,60	20,60
- frais de courrier recommandé	11,85	11,85
- frais de courrier express étranger	64,05	64,05

Dates de valeur

- virement / transfert vers l'étranger (Europe, hors Europe)	débit compte client à J
--	-------------------------

- chèque, effet, remise documentaire vers l'étranger (Europe, hors Europe)	débit compte client à J
--	-------------------------

- virement reçu en euros	date indiquée par la banque étrangère
--------------------------	---------------------------------------

- virement reçu en devises	date indiquée par la banque étrangère + 2 jours ouvrés boursés
----------------------------	--

- encaissement de chèque «crédit différé après encaissement» en euros	date indiquée par la banque étrangère
---	---------------------------------------

- encaissement de chèque «crédit différé après encaissement» en devises	date indiquée par la banque étrangère + 2 jours ouvrés boursés
---	--

VOS CONTACTS

Crédit Agricole des Côtes d'Amor

www.ca-cotesdarmor.fr
09 72 72 72 72

Crédit Agricole du Finistère

www.ca-finistere.fr
09 80 98 29 29

Crédit Agricole d'Ille et Vilaine

www.ca-illeetvilaine.fr
09 80 98 35 35

Crédit Agricole du Morbihan

www.ca-morbihan.fr
09 74 75 56 56



Edité par les Caisses Régionales de Crédit Agricole Mutuel en Bretagne. Sociétés coopératives à capital variable, agréées en tant qu'établissement de crédit. **CÔTES D'ARMOR** : Siège social : La Croix Tual, 9, rue du Plan, Ploufragan - SAINT-BRIEUC. 777 456 179 R.C.S. SAINT-BRIEUC. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n°07.023.501 **FINISTÈRE** : Siège social : 7, route du Loch - QUIMPER. 778 134 601 R.C.S. QUIMPER. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n°07.022.973 **ILLE-ET-VILAINE** : Siège social : 4, rue Louis Braille - SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE. 775 590 847 R.C.S. RENNES. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n°07.023.057 ; **MORBIHAN** : Siège social : Avenue de Keranguen - VANNES. 777 903 816 R.C.S. VANNES. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n°07.022.976. Sociétés agréées et contrôlées par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : 61 rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 09. Voir le site : www.banquefrance.fr, contrôlées par Crédit Agricole S.A. : 12, Place des États-Unis 92127 MONTROUGE Cedex et par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse – 75082 PARIS Cedex 02. 12/2018 - PBCM154 V5 - Crédit photo : iStock - Imprimé sur papier certifié PEFC « promouvoir la gestion durable des forêts ».